

Modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

THEORIE (au choix en présentiel ou en distanciel)

Présentiel :

- Test sur rendez vous en salle du lundi au vendredi 14h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Cours théorique spécifiques sur rendez-vous le mardi de 18h à 19h

Distanciel :

- Cours par thème en ligne
- Test de type « Examen blanc »

Liste des cours théoriques spécifiques :

- Stage de code coaché
- Atelier vérification
- Cours thématique vitesse, alcool et stupéfiants... etc
- Rendez-vous pédagogique Théorique (en AAC & CS)

PRATIQUE

La phase de pratique débutera pendant la phase théorique.

Il vous sera notamment expliqué dans la 1ère étape de votre formation pratique, les aspects mécaniques de votre véhicule :

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture an avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.



Le contrat de formation est conclu après une évaluation de départ dont les modalités de réalisation sont disponibles dans les locaux de l'établissement.

Chaque élève se voit attribuer un livret d'apprentissage qu'il devra renseigner au fur et à mesure de sa progression avec l'assistance du formateur.

Les leçons de conduite sont d'une durée maximale de 2 heures et se déroulent de manière individuelle.

- tenue vestimentaire pour la formation B : chaussures adaptées (pas de talons haut et de tongs) et vêtements permettant une aisance de mouvement et ne gênant pas la prise d'information en conformité avec les prescriptions du code de la route (article R412-6)

- Le planning est établi en fonction des disponibilités de l'élève sur nos plages horaires (du lundi au vendredi de 8h à 20h, et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h)





Les cours de conduite ainsi que les cours théoriques sont uniquement sur rendez-vous.

Horaires des cours théoriques :

Lundi :	9h-11h et 14h-18h
Mardi :	9h-11h et 14h-18h
Mercredi :	14h-18h
Jeudi :	9h-11h et 14h-18h
Vendredi :	9h-11h et 14h-18h
Samedi :	10h-12h et 14h-17h

Cours théorique à thème du Mardi de 18h à 19h

Premier mardi du mois :

L'alcool et ses dangers

Second mardi du mois :

L'éco-conduite et la planète

Troisième mardi du mois :

La vitesse et ses conséquences

Quatrième mardi du mois :

Les aides à la conduite : avantages et inconvénients



Les cours de conduite ont lieu du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 17h.

